



Le m b r e f

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°26 - Décembre 2011 - gratuit

S'orienter et se réorienter en Périgord Noir

La ministre chargée de l'Apprentissage et de la formation professionnelle a officialisé le service "Orientation pour tous, tout au long de la vie". Ce dispositif national s'appuie sur un service téléphonique (08 11 70 39 39) et un nouveau site internet. Ces services, gratuits et accessibles à tous, proposent une première information et un conseil personnalisé. Puis le public est orienté vers les structures de proximité susceptibles de fournir les informations et les conseils nécessaires à une bonne orientation professionnelle. Le Périgord Noir dispose déjà d'acteurs confirmés avec la Mission locale, Pôle emploi, l'Education nationale, le Fongécif... Ensemble, ils souhaitent développer de nouvelles actions communes en 2012. La Maison de l'emploi y contribuera avec des rendez-vous mensuels ouverts à tous et une large promotion de cette offre.

>> <http://www.orientation-pour-tous.fr/>

Action cofinancée par l'Union Européenne



Union Européenne

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



>>> Offres d'emploi
et compétences disponibles
en Périgord Noir

Sommaire :

Vie des entreprises ...

Plateforme bâtiment à Sarlat, se faire aider pour ses difficultés de trésorerie, se perfectionner à la gestion des affaires, fond stratégique d'investissement, nouvelle réglementation de la profession hôtelière, développer le télétravail, simplification du droit et allègement des charges ...

>> lire pages 2 et 3

Collectivités locales...

Agents en situation d'illettrisme, augmentation des effectifs dans la fonction publique, résultats décevants des contrats aidés ..

>> lire page 3

Salariés et Demandeurs d'emploi...

Réseau national des maison des saisonniers, la gentillesse contre la crise, validation de acquis, trouver un emploi en grande distribution...

>> lire page 4

Pour les 16-25...

Les jeunes ruraux font des études courtes, les emplois dans les métiers verts, partir à l'étranger, la mission locale du Périgord Noir : services et dates des permanences.

>> lire page 5

Création d'entreprise ...

Les créateurs de moins de 30 ans, définir son projet, créer un blog, un prêt familial, c'est possible...

>> lire page 7

Formation /orientation...

Se former dans les métiers du bâtiment à Montignac, la VAE, les formations sociales et médico-sociales, zoom sur les profession de la petite enfance, de la chimie, emprunter un ouvrage, emplois de la croissance verte

>> lire page 8

Les Chiffres du mois...

Le chiffre de la création d'entreprise en Périgord noir, le tableau de bord de l'économie, l'enquête de conjoncture en terrassonnais

>> lire page 10

Bienvenue à ...

Jean-Luc Montet,

>> lire page 11

Vie des entreprises...

Plateforme bâtiment



Un exemple de réalisation par La Main forte : la construction d'un abri pour le distributeur de billets à la gare SNCF de Sarlat

L'ouverture prévue en octobre 2012 d'un centre de formation près du lycée à Sarlat s'accompagne d'une montée en charge des actions en faveur de la qualification professionnelle des salariés du BTP. Une enquête dans 70 entreprises a fait émerger des besoins en maçonnerie et de spécialisation en taille de pierre. Deux projets soutenus par la Maison de l'emploi vont y répondre : le CFA BTP ouvrira à la rentrée 2012 une section d'apprentissage « maçon du bâti ancien » avec une formation technique sur 1 an conduisant à un titre

professionnel de niveau CAP. En complément 12 « stagiaires » en formation de taille de pierre (par la formation continue ou en contrat de professionnalisation), pourront obtenir un brevet professionnel de niveau bac. En complément, la Maison de l'emploi a mobilisé des financements pour que se réalisent début 2012 un chantier école à Montignac (12 stagiaires viseront tout ou partie

Perspectives de la future plateforme



d'un titre professionnel) et un chantier avec l'association Main forte (6 contrats aidés seront accompagnés vers une qualification).

Pour en savoir plus, contactez Rébecca Dain 06.71.14.57.63

Faites vous aider si vous avez des difficultés de trésorerie :

Le numéro Azur 0810 00 12 10 "Soutien TPE/PME" permet désormais d'orienter directement les artisans, commerçants, professionnels libéraux ou dirigeants de PME qui rencontrent des difficultés



d'accès au crédit ou dans leurs démarches administratives vers le Médiateur du crédit ou le "Correspondant PME" de leur département. Ce dernier est à leur disposition pour les aider dans leurs démarches administratives. Consultez le site de la préfecture de la Dordogne :

>> <http://www.dordogne.pref.gouv.fr/s>

Pour consulter les informations nécessaires à la constitution de votre dossier de médiation, téléchargez le dossier type :

>> <http://www.dordogne.pref.gouv.fr/>

Perfectionnez vous à la gestion des affaires

En partenariat avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Bordeaux, la CCI de la Dordogne propose une formation spécifique pour l'obtention d'un diplôme de perfectionnement à la gestion des affaires (DPGA). De niveau bac + 3 avec possibilité de prolonger la formation d'un an jusqu'au master 2, cet enseignement s'articule autour de différents contenus (finances, marketing, droit des affaires, contrôle de gestion, etc.). Il s'adresse aux cadres et chefs d'entreprise et se tiendra à partir du 7 mars 2012 au Pôle interconsulaire de la Dordogne, à Coulounieix-Chamiers, à raison de 18 séminaires de deux jours (mercredi et jeudi) tous les quinze jours, soit 36 jours répartis sur neuf mois. Votre contact : Roland de Lary Directeur de l'Espace Entreprises tél : 05.53.35.80.97 mob : 06.20.42.97.14 fax : 05.53.08.01.66 email : r.de-lary@dordogne.cci.fr



Fonds stratégique d'investissement



Le président de la République a présenté le dispositif du FSI (Fonds stratégique d'investissement) en faveur des PME, lancé en partenariat avec la Caisse des Dépôts et OSEO. L'objectif est d'accompagner les entrepreneurs dans leur démarche de recherche de financement, de coordonner l'action des acteurs publics du financement et d'apporter des financements directs en fonds propres aux PME. FSI Régions aura vocation à couvrir progressivement l'ensemble des régions françaises et disposera d'une première enveloppe de 350 millions d'euros.

Un exemple de l'utilisation du Fonds dans la filière bois : créé par le FSI, le Crédit Agricole, le groupe Eiffage et l'Office national des forêts, il a pour vocation de structurer la filière bois autour d'un tissu de PME de taille suffisante. Il s'agit d'en-

Vie des entreprises...

entreprises exerçant notamment dans les secteurs de la scierie, de la fabrication de charpentes et autres menuiseries, de la construction de maisons à ossature bois, de la production de plaquettes forestières. Ce fonds a déjà investi 11 millions d'euros dans 5 entreprises.

>> [Pour en savoir plus](#)

Nouvelles Règlements de la Profession Hôtelière :

Faites vous aider !

La profession hôtelière se trouve confrontée à plusieurs échéances réglementaires (réforme du classement hôtelier, réglementation sécurité/incendie, réglementation accessibilité). La CCI Dordogne, le Conseil Général de la Dordogne et l'UMIHRA mettent en place une action collective sous forme d'audits, financés en partie par le Conseil Général. Vous pouvez dès à présent enregistrer votre candidature.

>> [En savoir plus](#)

Un plan pour le développement du télétravail



Le Secrétaire d'Etat chargé des PME, a présenté son plan pour le développement du télétravail destiné à répondre

aux attentes conjointes des salariés et des entreprises, particulièrement des PME. Le plan repose sur trois axes :
1er axe : clarifier et simplifier le cadre juridique du télétravail
2ème axe : informer les salariés, conseiller les entreprises et promouvoir les bonnes pratiques
3ème axe : faciliter le recours au télétravail, notamment à destination des personnes à mobilité réduite, en rendant les offres plus visibles.

>> <http://proxy-pubminefi.diffusion.>

Simplification du droit et allègement des charges administratives

L'APCE vous propose une présentation des mesures intéressant les PME qui sont actuellement discutées devant le Parlement. Attention : ces mesures sont encore susceptibles d'évoluer

>> <http://www.apce.com>

Reprendre une entreprise, un fond de commerce en Dordogne : faites vous accompagner

Votre contact : Catherine Lespinasse, technicienne « Mise en Relation » à la CCI Dordogne

Tél.: 05.53.35.80.35 - Fax : 05.53.08.01.66

mèl : c.lespinasse@dordogne.cci.fr

>> <http://www.dordogne.cci.fr/>

Collectivités locales...

Les pratiques des collectivités pour les agents en situation d'illettrisme

Une étude du CNFPT porte sur les pratiques existantes en matière d'illettrisme dans les collectivités, leurs évolutions et leur place au sein des politiques de gestion des ressources humaines ainsi que sur l'impact de la réforme de 2007 (qui en a fait une catégorie d'actions de formation tout au long de la vie). Parmi les quelques collectivités engagées dans cette démarche, la Communauté Urbaine de Bordeaux travaille depuis 10 ans sur l'illettrisme dans une perspective sociale et de solidarité professionnelle. Des sessions « lire et écrire, les clés de la communication » ont été créées avec l'aide du service formation, pour faciliter l'autonomie des agents, sous l'angle de la sécurité. A travers ces initiatives, trois objectifs sont visés : l'engagement social, l'évolution de carrière et la mobilité interne ainsi que la professionnalisation des agents.

>> <http://www.observatoire.cnfpt.fr/>

Les effectifs de la fonction publique territoriale ont augmenté de 3,5 % par an entre 2002 et 2009

Doublons" et "dérives" ou au contraire "création légitime de nouveaux services publics" : les élus locaux divergent sur le diagnostic. Mais aucun ne nie le constat. >>

<http://www.lemonde.fr/politique/>

Contrats aidés non marchands : des résultats "décevants"

Les objectifs de qualité du contrat unique d'insertion "ne sont pas atteints", dénonce la Cour des comptes. Elle y pointe un manque de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires de contrats aidés. Les contrats aidés ne sont plus un instrument majeur de la politique de l'emploi, mais ils restent plus utilisés en France qu'à l'étranger. En matière de gestion du dispositif, le contrat unique d'insertion (CUI) "a apporté des simplifications utiles". Celles-ci "n'atteindront toutefois leur plein effet qu'en fonction de leurs conditions de mise en oeuvre, dont toutes ne sont pas encore stabilisées". Les observations relatives à l'efficacité de la mesure sont plus préoccupantes : d'une part, les contrats aidés "n'ont pas joué leur rôle contra cyclique de manière satisfaisante", leur mobilisation "s'étant révélée décalée par rapport à la conjoncture". D'autre part, leur contribution à l'insertion dans l'emploi est, selon l'ensemble des études disponibles, "très faible dans le cas du secteur non marchand". Deux objectifs "difficilement conciliables" : Ils ont essentiellement une finalité d'insertion professionnelle, voire sociale, des personnes les plus éloignées de l'emploi ; objectif de moyen terme qui suppose un suivi renforcé des bénéficiaires et une durée de contrat suffisamment longue pour permettre le déroulement d'actions d'accompagnement et de formation. Mais ils constituent aussi un objectif de court terme pour les pouvoirs publics, qui y voient un instrument de lutte contre le chômage en période de basse conjoncture. Les magistrats financiers soulignent donc la nécessité "d'un meilleur ciblage des contrats aidés sur les personnes les plus en difficulté ainsi qu'une intensification des mesures d'accompagnement".

<<< [retour au sommaire](#)

Salariés et Demandeurs d'emploi...

⊙ Réseau national des Maisons des saisonniers



Avec l'appui du Ministère du Travail, ALATRAS a créé une plaquette de présentation des Maisons des saisonniers présentes en France.

>> <http://www.alatras.fr/>

⊙ Inscrivez-vous à cette lettre gratuite d'information

>> <http://www.ajyl.fr/la-lettre/archives/lettre60>



⊙ La gentillesse : une réponse à la crise

L'individualisme et le chacun pour soi ont montré leurs limites : plus que jamais, nous avons besoin de liens et de solidarité. Une conviction partagée par 70% des Français, selon un sondage TNS Sofres.

>> <http://portail-formation-ouest.fr/>

Mode d'emploi

Le mois qui vous aide à trouver le travail



Entrez dans la grande distribution !

Un article de Pôle emploi à retrouver dans la Newsletter "Mode d'emploi"

Secteur d'activité dynamique, la grande distribution recrute massivement. Bouchers, boulangers, chefs de rayon, mais également magasiniers, responsables marketing, ou encore chargés de promotion des ventes... Des métiers variés, avec à la clé de réelles opportunités de carrière

>> <http://www.pole-emploi.fr/actualites/>



⊙ Mon expérience vaut un diplôme...

Pensez à la validation des acquis de l'expérience !

Un article de Pôle emploi à retrouver dans la Newsletter "Mode d'emploi"

>> <http://www.pole-emploi.fr/>



A COMPTER DU 1^{ER} DECEMBRE 2011

Le taux horaire du SMIC est relevé de 2,1 %

Il est porté à 9,19 € de l'heure

Le minimum garanti (M.G.) est à 3,43 €

9,19 € l'heure soit 1 393,85 € pour 151,67 h (35 heures/semaine)

SMIC JEUNES TRAVAILLEURS (autres que les apprentis) :

- Moins de 17 ans (80 %) salaire : 1 115,08 €

- De 17 à 18 ans (90 %) salaire : 1 254,46 €

Abattement supprimé après 6 mois d'ancienneté.

Arrêté du 29 novembre 2011
Journal officiel du 30 novembre 2011

16 - 25 ans ...

Les jeunes ruraux privilégient les études courtes :

Sous le titre "la course d'orientation des jeunes ruraux", une étude met en lumière les difficultés des jeunes issus de la "ruralité" à s'orienter et à faire des études longues. La préférence pour les formations professionnelles courtes dans les zones rurales va de pair avec un taux moins élevé de poursuites d'études post-bac. Les jeunes ruraux ne se voient pas entreprendre des études de longue durée ; Ils se dirigent plus volontiers vers les filières technologiques courtes, DUT ou BTS (47 % contre 38 % pour les urbains).

>> <http://portail-formation-ouest.fr/>

Les jeunes et l'emploi : les actifs sont les moins diplômés et ils sont plus exposés à la crise

Plus de la moitié des jeunes connaît une période de chômage dans les 3 premières années de la vie active. Une étude de la DARES. A lire

>> <http://fr.calameo.com/>

Formations vertes : l'offre explose, mais pas les emplois

2 700 jeunes en 2004, 50 000 en 2008, et bien plus en 2011... Lycéens ou étudiants sont chaque année plus nombreux à opter pour une formation en environnement. La hausse des emplois est au rendez-vous mais le nombre de diplômés dépasse largement les besoins des entreprises. Pour en savoir plus lisez ONISEP :

>> <http://orientactuel.centre-inffo.fr/>



Partir à l'étranger : 15 solutions pour la mobilité des jeunes »

La région Aquitaine développe le programme « Aquitaine Cap Mobilité ». Il permet aux jeunes de réaliser un projet en Europe ou dans le monde (études, stage, formation, séjours découverte...).

Aquitaine Cap Mobilité vous offre une chance de vivre une expérience à l'étranger !

L'objectif est de permettre aux jeunes Aquitains de vivre une expérience significative à l'étranger, car ce sont eux qui porteront demain le dynamisme régional par leurs connaissances, leur

créativité, et leur capacité d'innovation et d'adaptation à un environnement en constante évolution. Cette stratégie de mobilité doit permettre au plus grand nombre de jeunes, quel que soit leur niveau de formation ou le secteur concerné, d'en être les bénéficiaires au regard des projets collectifs ou individuels dont ils seront porteurs individuellement ou par l'intermédiaire de leur établissement. Nous voulons

donner aux jeunes Aquitains les meilleurs atouts pour une insertion professionnelle gagnante et un épanouissement personnel réussi. Dorénavant, vous pourrez déposer vos demandes de financement « au fil de l'eau », au rythme des Commissions Permanentes.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par mail cap-mobilite@aquitaine.fr.



La mission locale du Périgord Noir

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les conseillères à

Sarlat et Terrasson apportent des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Contact : à Sarlat 05 53 31 56 00 à Terrasson 05 53 50 82 44

16-25 ans Permanences de la Mission Locale en Décembre 2011



Carlux : mardi 06 (matin) / Salignac : Mercredi 07 (matin) / Domme : mercredi 07 (ap-midi) / Le Bugue : mercredi 14 (matin) / Saint Cyprien : Lundi 12 (ap-midi) / Villefranche du Périgord : mercredi 21 (matin) / Belvès : lundi 05 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00

Thenon : mercredi 07 (ap-midi) / Montignac : mardi 13 (matin) / Hautefort : mercredi 21 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 50 82 44

Retrouvez le calendrier des permanences sur le site de la Mission Locale : www.mdepn.com/jeunes

Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu de travail	Type de contrat	Réf à préciser
Secrétaire comptable H/F	Vézac	CDD 4 mois	4672
Serveur H/F	Sarlat	CDD 2 mois	4674
Conseiller en vente de fournitures aux professionnels H/F	Terrasson	CDD 3 mois	4670
Plombier H/F	Hautefort	CDD	4668
Attaché technico commercial H/F	Terrasson	CDI	4645

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - Si vous cherchez un emploi, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans les locaux de la Mission Locale, à Pôle emploi et dans les Points Relais du Périgord Noir (Belvès, Salignac, Montignac, Hautefort, Carlux, Villefranche, Thenon) . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr. Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- Employeurs, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté(e) par une de nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

Des candidats sélectionnés pour vous....

Profil	Compétences / expérience	Formations / Diplômes	Réf. à préciser
Aide soignante	expériences en maison de retraite et à domicile	Ecole d'aide soignante	6358
Couturière - conception de vêtements	2 ans en filature : gérance, production, vente, accueil	CAP matériaux souples	6354
Animatrice	Assistante d'éducation, centre aéré, aide à la personne, agent de soin hospitalier, accueil vente etc... parle anglais	BAFA, BAC, formation Excel	3060
Employée polyvalente de l'hôtellerie	11 ans femme de chambre, 4 ans plongeuse		4213

1- Employeurs : une candidature a retenu votre attention ?

Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appui possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

Création d'entreprise et autoentrepreneur...

- **Bonne nouvelle : le développement des entreprises créées par des jeunes de moins de 30 ans est équivalent à celui des autres entreprises**



à l'exception de deux aspects : l'emploi, et la pérennité. 41 %

des entreprises ont en effet cessé leur activité 3 ans après leur création, mais pas obligatoirement en raison d'un échec économique de l'entreprise.

>> <http://media.apce.com/>

- **Définir son projet personnel**



Serez-vous bien "l'homme ou la femme de la situation"? Pour répondre à cette question, vous allez devoir réfléchir à vos motivations réelles, faire le point sur votre personnalité, vos compétences, votre expérience et votre potentiel...Définir son projet personnel est une étape très importante, malheureusement souvent négligée !

>> <http://www.apce.com/>

- **Créez votre Blog avec l'APCE**



Question / Réponse

Question

Je suis sur le point de créer mon entreprise, sous le statut d'entrepreneur individuel. N'ayant pas assez d'argent pour financer mon projet, un ou plusieurs membres de ma famille peuvent-ils m'accorder un prêt ?

Réponse

Oui vous pouvez tout à fait bénéficier d'un ou de plusieurs prêts personnels sans intérêt (ou à un taux d'intérêt très bas) de membres de votre famille. Il vous suffit de rédiger et de signer, pour chaque prêt, une reconnaissance de dettes en 2 exemplaires indiquant les modalités de remboursement définies avec votre prêteur et d'en remettre à ce dernier un exemplaire. En effet, bien qu'il ne soit obligatoire que pour les sommes supérieures à 1 500 €, un écrit est toujours recommandé ! Par ailleurs, si le montant du prêt qui vous est accordé (ou le montant global en cas de pluralité de prêts) dépasse la somme de 760 euros, vous serez tenu de faire auprès des services fiscaux une "déclaration de contrat de prêt" (une déclaration par prêt). A noter : un tel prêt n'apporte aucun avantage fiscal pour le prêteur.

>> **Téléchargez le formulaire de déclaration de prêt : <http://www.impots.gouv.fr/portal/>**



Cliquez
ici

CRÉER MON BLOG

Formation / Orientation...

❖❖ Les retombées de la VAE en Aquitaine :



Une enquête évaluant l'impact de la validation des acquis de l'expérience VAE sur le parcours des bénéficiaires a été menée en Aquitaine, à la demande de la Direccte, par le centre de formation de l'Insee à Libourne (Cefil). Elle concerne les titres professionnels du Ministère chargé de l'emploi. 9 répondants sur 10 sont satisfaits de la démarche, même si nombre d'entre eux estiment que les titres sont moins valorisés que les diplômes de l'Education nationale. La communication sur le dispositif est jugée insuffisante. 6 candidats sur 10 obtiennent le titre en moins de 6 mois. La VAE semble être une aide au retour à l'emploi : 72 % des demandeurs d'emploi avant la VAE sont en activité.

>> [Pour en savoir plus](#)

❖❖ Pourquoi engager une action collective de VAE ?



La synthèse du séminaire organisé en décembre 2010, par la Direccte Rhône-Alpes, sur "La VAE collective, un outil de gestion des ressources humaines", vient de paraître. Les entreprises soulignent les enjeux de la VAE collective et notamment ses atouts pour la gestion des ressources

humaines. Ce document est aussi un guide méthodologique qui livre des points de repère pour la conduite d'actions collectives de VAE, à destination des branches, des Opcv, des acteurs du territoire... >> [Pour en savoir plus](#)

❖ Le boom des formations sociales et médico-sociales :

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère du travail, de l'emploi et de la santé vient de publier une étude « Les étudiants en formation sociale ou de santé pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ». En dix ans l'offre de formation (aide-soignant, aide médico-psychologique et auxiliaire de vie sociale) s'est considérablement développée et le nombre de diplômés a doublé. Cette étude fait également état de la situation des étudiants préparant ces diplômes (ressources, milieu social, financement des formations...).

>> [Pour en savoir plus](#)

❖❖ « Zoom sur les métiers de la Chimie » Nos collègues de la maison de l'emploi et de la formation Lacq - Orthez-Oloron-Mauléon vous proposent un zoom aquitain sur les emplois et qualifications dans les industries chimiques. >> [Pour en savoir plus](#)

❖❖ Zoom sur les professions de la petite enfance

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a publié, dans sa revue Dossier d'études, les résultats d'un travail mené par des chercheurs du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et du Centre de Recherche sur le Travail et le Développement (CRTD) sur les métiers de la petite enfance : reconnaissance et valorisation des activités, pratiques et compétences professionnelles >> [Pour en savoir plus](#)

❖ Vous recherchez et souhaitez emprunter un ouvrage ? :

Le Centre de ressources d'Aquitaine Cap Métiers propose aux professionnels aquitains, un accès à son fonds documentaire spécialisé dans l'orientation, la formation et l'emploi :

- à distance, sur la bibliothèque numérique en ligne C@pLibris >> [Inscrivez-vous](#)

- sur place, 99 rue Judaïque à Bordeaux >> [Pour en savoir plus](#)



❖ Emplois de la croissance verte : enquête auprès des demandeurs d'emploi

Pôle emploi a mené une enquête auprès des demandeurs d'emploi recherchant un emploi sur un métier "vert" ou "verdissant". Un métier "vert" est un métier dont la finalité et les compétences mises en oeuvre contribuent à agir sur les impacts négatifs et dommages sur l'environnement. Un métier "verdissant" n'a pas de finalité environnementale mais intègre de nouvelles compétences prenant en compte la dimension environnementale dans le geste métier. Cette enquête vise à compléter la vision des employeurs concernant l'impact de l'économie verte sur le marché du travail. >> [Télécharger l'enquête](#)

S'orienter vers les métiers du bâtiment ? - Se qualifier ?

Un chantier qualification est prévu à l'école de musique de Montignac durant le 1er semestre 2012

(début le 30/01/2012 pour une durée de 4 mois environ)

RENSEIGNEZ-VOUS POUR Y PARTICIPER

Informations collectives sur le chantier et les conditions de participation, suivies d'entretiens individuels de motivation sur Montignac :

lundi 16/01/2012 à 9h30 et lundi 23/01/2012 à 9h30

Comment participer à une information collective ?

Renseignez-vous à Sarlat et Terrasson auprès de vos conseillers/conseillères de la Mission locale, Pôle emploi, du Conseil Général (si vous êtes allocataires du RSA) .

Ce sont ces organismes qui vous inscriront à l'information collective et vous préciseront le jour/heure/lieu de rendez-vous.

Le chantier et la formation seront organisés par l'AFPA de Boulazac. Financement Région, Etat, Département et Communauté de communes Vallée Vézère.

>> [voir l'affiche](#)

S'orienter vers les métiers du bâtiment ? Se qualifier ?

CHANTIER QUALIFICATION NOUVELLE CHANCE

A L'ECOLE DE MUSIQUE DE MONTIGNAC

1^{ER} semestre 2012

(début le 30/01/2012 pour une durée de 4 mois environ)

Pour obtenir un certificat de compétences «agent d'entretien du bâtiment»

Renseignements :

à Sarlat et Terrasson auprès de vos conseillers/conseillères
de la Mission locale, Pôle emploi, du Conseil Général
(si vous êtes allocataires du RSA)

Informations collectives :

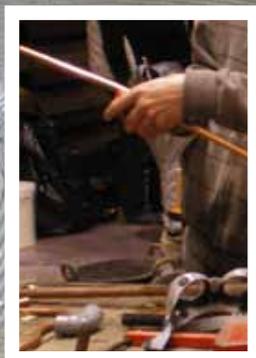
Lundi 16/01/2012 à 9h30

Lundi 23/01/2012 à 9h30



**évaluer ses
connaissances**

apprendre



se former

**stages en
entreprise**



action soutenue par
l'Union européenne
dans le cadre de la
GTEC bâtiment



Les chiffres à retenir...

Le bilan de la création + reprise en Périgord Noir au 1er semestre 2011 (source chambre économique) est largement positif

Source chambre économique de la Dordogne	Bilan en Périgord Noir				Total Dordogne			
<u>1er semestre 2011</u>	créations	reprises	suppressions	Total	créations	Reprises	suppressions	solde
Artisanat de production	23		-7	16	80	4	30	50
Bâtiment	63	5	-28	35	273	20	119	154
Commerce	116	65	-52	64	310	154	163	147
Industrie (dont unité de production d'électricité)	30	1	-13	17	85	13	45	40
Services	88	23	-48	40	427	63	184	243
<i>Sous-total créations moins suppressions</i>	<i>320</i>	<i>94</i>	<i>-148</i>	<i>172</i>	<i>1175</i>	<i>254</i>	<i>541</i>	<i>634</i>
Agriculture	Installations	Transmission au conjoint	Cessation d'activité	Total	Installations	Transmission au conjoint	Cessation d'activité	Total
	50	9	-38	12	123	19	114	9
Total création moins suppressions	370	103	-186	184	1298	273	655	643
<i>Total avec transmissions</i>	<i>370</i>	<i>103</i>	<i>-186</i>	<i>287</i>	<i>1298</i>	<i>273</i>	<i>655</i>	<i>916</i>

Depuis le début de l'année une partie des auto entrepreneurs artisans sont inscrits au registre des métiers ce qui – avec les unités de production électrique - augmente les volumes de près de 30 % environ

Le tableau de bord de l'économie et de l'emploi en Périgord Noir courant novembre :

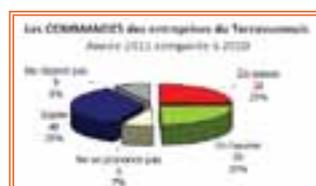


Cette synthèse statistique facile à lire est actualisée régulièrement sur le site de la Maison de l'emploi : www.mdepn.com

>> [le tableau de bord de l'économie et de l'emploi](#)

Enquête de conjoncture en terrassonnais Sept 2011

>> [télécharger l'étude](#)



Bienvenue à ...



Jean Luc MONTET depuis début novembre est le directeur financier de la ville et de la communauté de commune Sarlat - Périgord Noir. Il était, depuis 1996, directeur général des services (DGS) de la mairie de Belvès. Les anciennes attributions de Patrice Martin, désormais DGS de La Mairie de Sarlat sont partagées entre Delphine Channet aux ressources humaines et Jean Luc Montet :

Tél : 05 53 31 53 38 - mèl : montet.jean-luc@sarlat.fr

C'est déjà demain...



Le lycée agricole de Couloumiex accueillera l'exposition « Transformation, les métiers alimentaires » du 2 janvier 2012 au 6 avril 2012

Les visites sont guidées par un animateur, l'entrée est gratuite et les réservations sont obligatoires soit par téléphone 0 811 060 500 ou sur >> www.capmetiers-expos.com

Armées



Les permanences de l'armée de Terre sont désormais le 2ème mercredi de chaque mois dans les locaux de la maison de l'emploi à Sarlat.
Sans rendez vous - Prochaine date : mercredi 14 décembre

Vers un schéma régional des saisonniers en Aquitaine

De novembre 11 à février 12, des groupes de travail se réuniront sous l'égide du Conseil Régional pour déterminer les actions à mettre en place sur les différentes problématiques de la saisonnalité : en matière d'emploi, en favorisant l'adéquation offre-demande, de formation, par la sécurisation des parcours professionnels et le développement de la pluriactivité. Il s'agira également de multiplier les solutions de logement, qui sont fondamentales pour la fidélisation des saisonniers, et trouver des réponses aux difficultés de transport et de mobilité. La réflexion portera également sur les conditions de vie et de travail des saisonniers. Enfin, l'analyse quantitative et qualitative du « fait saisonnier », entamée via la réalisation de deux études INSEE en 2010 et 2011, sera systématisée.

Pour s'inscrire : Marlène KIERSNOWSKI Direction du Tourisme 05 56 56 38 03
mèl : Marlene.Kiersnowski@aquitaine.fr

...c'était hier

Soirée AIS du 24 novembre : Un large débat sur le partage de compétences entre entreprises du sarladais

Mme Christian sous préfète et M Guerrillot responsable de la DIRECCTE 24 y assistaient



116 porteurs de projets ont fréquentés en Périgord Noir les quatre 1/2 journées d'appui à la création d'entreprise de l'année

le 31 mars à Montignac (35 porteurs), 26 mai à Belvès (25), 29 septembre à Sarlat (37), 17 novembre au Bugue (19). Une vingtaine de partenaires renseignent gratuitement, individuellement et bien sûr confidentiellement le public à chaque 1/2 journée. Les prochaines rencontres auront lieu jeudi 9 février 2012 à Montignac et le jeudi 3 mai à Sarlat à la MDE



Le réseau VIH Dordogne informe les intervenants auprès des jeunes



Le 10 nov le réseau VIH Dordogne intervenait dans les locaux de la Maison de l'emploi à Sarlat auprès des professionnels relais de prévention auprès des jeunes, ainsi des conseillers Mission Locale, Main Forte, Centre de loisirs, Quartier jeune, IMPRO et Itinérance ont suivi la formation pour la mise à niveau des connaissances sur les IST (infections sexuellement transmissibles)

Le réseau VIH Dordogne, assure par ailleurs la coordination autour des personnes malades et met en place des actions de prévention :

mèl : reseau-vih24@wanadoo.fr :

Tèl : 05 53 06 99 99

Les Assises nationales de la saisonnalité se sont tenues le 30 novembre à Aix les bains. L'Aquitaine y était représenté par la nouvelle chargée de mission du Conseil régional, dédiée au travail saisonnier. Les débats ont d'abord permis de rappeler les avancées récentes en matière d'accès à l'alternance, de formations bi qualifiantes et des développements des groupements d'employeurs. Ensuite, elles ont pointé les freins au développement de l'emploi saisonnier, tels que la sécurisation des parcours professionnels et la pluri-activité. Ces freins avaient été largement évoqués aux Eyzies le 02 novembre lors de la restitution de l'étude INSEE. Il s'agit donc d'améliorer par des mesures nationales ciblées les conditions de vie et de travail des saisonniers et de faciliter l'accès à leurs droits notamment en matière de couverture sociale et de médecine du travail. Cela nécessite des réponses adaptées qui peuvent être apportées par exemple par les maisons des saisonniers, dont celle de Sarlat. Pour en savoir plus : >> <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/>

« en bref » lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir informations collectées au 02/12/2011
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Cette lettre d'information bénéficie de l'appui de :



<<< retour au sommaire